

**REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE DIGNA**

**Jeudi 21 Mars 2024 à 19h30
Salle communale de la Mairie**

Présents : Mrs GAY Jean-Christophe, CHATEL Aurélien, NICOD Marc, PERROT Mickaël
– Mmes GIROD Stéphanie, VILLANCHER Béatrice, EURIN Céline, MARECHAL Léa

Excusé : Mrs MARIOTTE Raymond - Absents : BALLAND Régis, VERNIER Guy

Secrétaire : CHATEL Aurélien

M. MARIOTTE Raymond a donné procuration à M. GAY Jean Christophe

Date de convocation du Conseil municipal 8 mars 2024

➤ Approbation du compte rendu précédent

➤ Compte rendu réunion(s) extérieure(s)

Scolaire : Fermetures de classe à St Amour, Vincelles, Cousance

Sociale : France Services à Beaufort Orbagna : bilan positif

➤ Vote du compte de gestion, du compte administratif et affectation du résultat 2023

Récapitulatif 2023

	RESULTAT CA 2022	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	RESTES A REALISER 2023	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	78 362.41 €		-107 385.13 €	Dépenses 0.00 €	0.00 €	-29 022.72 €
FONCT	430 352.41 €	0.00 €	47 492.18 €	Recettes		477 844.59 €

AFFECTATION DU RESULTAT

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU	31/12/2023	477 844.59 €
Affectation obligatoire :		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		
		29 022.72 €
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		
		0.00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		
		448 821.87 €
Affectation à l'excédent reporté de investissement (ligne 001)		
		0.00
Total affecté au c/ 1068 :		
		29 022.72 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU	31/12/2023	
Déficit à reporter (ligne 002)		
		0.00 €
Déficit à reporter (ligne 001)		
		29 022.72 €

↳ Accord de tous

➤ Délibération du vote du taux d'imposition des taxes directes 2024
Ce point sera traité lors de la prochaine réunion de conseil

➤ Délibération pour les attributions des subventions 2024

	Subventions accordées
A.P.E.I	90
ADMR Ass. Locale Aide à domicile en milieu rural	100
Amicale Donneurs Sang COUSANCE	140
ANCIENS AFN SECTION COUSANCE	60
Associat° Familiale Cousance	200
CENTRE LEON BERARD	100
CLUB AMITIE LES JOYEUX BAQUINS	250
COMITE FLEURISSEMENT DIGNA	600
Les ptits montagnards	100
Les Restaurants Du Coeur	150
NATURE PHOTO JURA	500
DIGNA DE HAUT EN BAS	500

↳ Accord de tous

➤Vote du budget 2024

<u>FONCTIONNEMENT</u>			
DEPENSES	Budgétisé €	RECETTES	Budgétisé €
011 - Charges à caractère général	204 803.13	002 - Excédent antérieur	448 821.87
012 - Charge de personnel	42 005.00	13 – Atténuation de produits	250.00
014 - Atténuations de produits	33 827.00	70 - Produits des services	20 470.00
023 - Virement à la section d'invest	351 767.87	73 - Impôts et taxes	10 300.00
65 - Autres charges gestion courante	38 510.00	731 – fiscalité locale	138 050.00
66 - Charges financières	795.00	74 - Dotations et participations	44 485.00
042- Opérations ordres	1 972.00	75 - Autres produits gestion courante	11 403.13
68 – Dotations provisions	100.00		
TOTAL DEPENSES	673 780.00	TOTAL RECETTES	673780.00

<u>INVESTISSEMENT</u>			
DEPENSES	Budgétisé €	RECETTES	Budgétisé €
001 – Solde exécution invest reporté	29 022.72	021- Virement de la section de fonct	351 767.87
23 – Immobilisations en cours	30 000.00	024 – produits cession d immo	10 000.00
16 - Remboursement d'emprunts	9 125.00	10 – Dot fonds divers réserves	32 122.72
20 - Immobilisations incorporelles	12 212.28	16 – Emprunts et dettes ass	1 000.00
204 – Subventions equip versées	33 500.00	13 - Subventions d'investissement	30 000.00
21 - Immobilisations corporelles	313 000.00	040 - opération d'ordre	1 972.00
27 – Autres immos financières	1 000.00	27 – autres immo financières	997.41
TOTAL DEPENSES	427 860.00	TOTAL RECETTES	427 860.00

➤Points sur les travaux

Enfouissement des réseaux : reprise normalement en mai

Maison route de Chatel : un rendez-vous a été pris chez un notaire pour essayer de clarifier la situation et trouver une solution.

Fibre : un rendez-vous a été fixé avec le service aménagement numérique du Département, afin de faire le point sur l'avancée des travaux

➤ Délibération pour l'attribution du logement du 2^{ème} étage de la mairie

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération du 8 février 2024,

Considérant qu'une seule demande de logement est parvenue en mairie

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré,

- **DÉCIDE** de louer ce logement à Mme TEVELLE Frédérique à compter du 1^{er} avril 2024, pour un montant mensuel du loyer à 500 € et selon les conditions du bail
- **SI** pour des raisons indépendantes de notre volonté, tel qu'un retard dans la fin de la rénovation du logement, et que la locataire ne pourrait entrer dans le logement à la date prévue, le loyer serait calculé au prorata en fonction de la date d'entrée
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le bail et toutes les pièces nécessaires au dossier.

➤ Délibération pour l'évolution des tarifs pour l'entretien de voirie

APPROBATION DU TAUX HORAIRE DE L'ENTREPRISE DARPHIN

Monsieur le Maire,

EXPLIQUE que pour l'entretien des espaces verts, la commune fait appel à l'entreprise DARPHIN depuis mai 2022.

L'entreprise nous a informé augmenter son taux horaire de 2€ soit 44 € HT au lieu de 42 € HT

Le Conseil Municipal

APPROUVE ce nouveau taux horaire

DEMANDE que les changements de taux horaire soient notifiés avant le 31 Octobre pour l'année suivante

AUTORISE M. le Maire à signer tous les documents s'y afférents

➤ Journée citoyenne

La journée citoyenne aura lieu le samedi 20 avril 2024. Les habitants, petits et grands seront les bienvenus

➤ Elections européennes

BUREAU DES ELECTIONS



Horaires	9 juin 2024
De 8 heures à 12 Heures Président du Bureau	✓ M. NICOD Marc ✓ M. CHATEL Aurélien ✓ M. GAY Jean-Christophe
De 12 heures à 15h00 Président du Bureau	✓ Mme VILLANCHER Béatrice ✓ M. PERROT Mickael ✓ M. GAY Jean-Christophe
De 15h00 heures à 18h00 Président du Bureau	✓ Mme GIROD Stéphanie ✓ Mme EURIN C2LINE ✓ M. GAY Jean-Christophe

➤ Information(s) Diverse(s)

Une demande pour un nouvel emplacement de place de taxi est parvenue en mairie. Un emplacement existant déjà sur le parking de la mairie, aucune nouvelle place ne sera attribuée.

➤ Question(s) Diverse(s)

L'ordre du jour, étant épuisé, la séance est levée à 21h30
Le secrétaire de séance,

